



Association des participants à la maîtrise en administration de  
l'Université Laval

---

## Procès verbal

Assemblée générale extraordinaire  
Mardi 05 Février 2019 à **11h00**  
Local 0315 du pavillon Palasis-Prince

### **Seront présents :**

Président : Nathaniel Morin  
VP externe : Mohamed Nouni  
VP interne : Sandrine Basunga  
VP socioculturel : Youssef Kamar  
VP marketing : Joran Jeudy  
VP finance : Mohammed Amine Tarib  
VP logistique : Antoine Chauveau  
Membres APMAL  
VP interne ALIES : Nicolas Pouliot

### **Absent**

VP académique : Sophia Mckenna

## **1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée**

**11h38** : ouverture de l'assemblée et VP marketing vérification du Quorum.

## **2. Nomination du président et du secrétaire d'assemblée**

Nathaniel Morin propose VP interne : Nicolas Pouliot - Président de l'assemblée.

et VP logistique : Antoine Chauveau - Secrétaire d'assemblée.

Virginie Larochelle seconde.

Unanimité.

## **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Carl Lavoie propose

Amine Tarib seconde.

Unanimité.

#### **4. Adoption de la nouvelle charte de l'APMAL**

Joanie Tremblay Flamand propose une plénière de 20 minutes

Carl Lavoie seconde.

Unanimité.

**Nathaniel Morin et Amine Tarib présentent les modifications majeures de la charte.**

**Nathaniel Morin débute :**

Voir diaporama de l'AG.

Question sur l'impossibilité de vote des membres de l'exécutif concernant les sujets qui les concerne. Question sur le 2/3 de voie pour destituer le président. Les élections sont adoptées à 50% plus 1 alors pourquoi pas pour la destitution du président. Pas de proposition de changement proposé.

**11h50 : Amine Tarib prend la parole article 13.**

Montant de la bourse. 8000 \$ de bourse pour les exécutants soit 8% du budget total. Pas de question. Voir diaporama de l'AG. Question sur le suivi des tâches. Question sur l'évaluation des exécutants. Question sur le processus de recrutement du nouvel exécutif.

**12 h 00 :** Le président interrompt la présentation d'Amine Tarib, car la Plénière prend fin.

Joanie Tremblay Flamand propose une autre plénière de 20 minutes, Mohammed seconde.

**Amine Tarib reprend sur l'article 20.5 : Budget.** Voir diapo.

**12h 11 : Sandrine VP interne va parler des subventions.** Voir diapo.

Plénière terminée.

**12h17 :** Pause Pizza

**12h25 :** reprise

Explication du président sur le fonctionnement qui suit.

Nathaniel Morin propose l'adoption de la charte et Amine Tarib seconde.

**Mariane Durivage propose que les membres de l'exécutif n'aient pas le droit de vote sur ce qui les concerne directement durant les assemblées générales extraordinaires ou autre.**

**Julien Fouquet-Asselin seconde**

Mariane Durivage demande le vote

Adoption adoptée à majorité.

**Nathaniel Morin propose de supprimer la phrase diapositive 9 « »**

**Amine Tarib seconde**

**Unanimité.**

Julien Fouquet-Asselin propose d'abroger l'article 13 au complet

Mariane Durivage seconde.

Nathaniel Morin explique pourquoi l'article 13 doit être défendu.

Question préalable de Julien Fouquet-Asselin. **Adopté.**

Vote à main levée.

**La proposition est battue à majorité. L'article 13 ne sera pas abrogé.**

**Carl Lavoie 13.3. Propose d'ajouter à la deuxième phrase. « Ainsi qu'un rapport de transition ».**

**Nathaniel Morin seconde.**

**Unanimité**

Paul Issa Issa propose une modification concernant le montant de la bourse. Montant de la bourse soit de 5 % du montant total du Budget de l'APMAL.

Sous-amendement : Jusqu'à concurrence des montants présent dans la charte.

Julien Fouquet-Asselin Seconde

Nathaniel Morin demande le vote, pour le sous amendement.

Pour : 7

Contre : 7

Abstentions : 7

**La proposition est battue à la majorité simple.**

Demande de constatation du quorum : 15 personnes, quorum validé.

Question préalable de Nathaniel Morin est rejeté.

**Joanie Tremblay Flamand Proposition de modification de l'article 19 : « Association de programme ... »**

Secondé par Maïlys Laulhe.

**Unanimité.**

Mariane Durivage Durivage propose qu'un référendum soit fait pour valider l'article 13 de la charte qui vous est proposé.

Ludovic Guerrero seconde.

La proposition est battue à majorité.

Question préalable de Carl Lavoie. Elle est adoptée aux 2/3.

Adopter la nouvelle charte. Avec les nouveaux amendements.

**Vice procédure : Les amendements n'ont pas été adoptés aux deux tiers, mais à la majorité simple.**

Nathaniel Morin propose que l'on passe au vote de la charte aux deux tiers et que l'on ne repasse pas aux votes des précédents amendements.

Unanimité

Vote pour l'adoption de la charte.

**Premier vote**

Résultat : 15 Pour / 5 Contre / 4 Neutres

**Deuxième vote**

Le président propose un second vote, car une personne a été comptée en plus en neutre.

Résultat : 14 Pour / 5 Contre / 3 Neutres

**Troisième vote**

**La proposition n'est pas adoptée aux 2/3.**

Julien Fouquet-Asselin propose la tenue d'une nouvelle AG ou cour de laquelle le point de l'adoption de la charte de l'APMAL soit à l'ODJ.

Joanie Tremblay Flamand seconde.

Unanimité.

**5. Nominations au comité de vérification de l'APMAL**

Caduc

**6. Varia**

Rien

**7. Levée de l'assemblée**

Amine propose la fermeture à 14h32 Virginie Larochelle seconde